

CA12 08 0666

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 20 août 2012, à 9 heures, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
 Les conseillers de Ville : Aref Salem
 Francesco Miele
 Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
 Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA12 08 0667

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 août 2012.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 août 2012.

ADOPTÉ.

CA12 08 0668

Soumis sommaire décisionnel numéro 1125195018 relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux d'aménagement extérieur pour les aînés au parc Caron – Demande de soumissions 12-044.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT
7632495 Canada inc. R. & J. Vannicola	419 984,62 \$ (corrigé)
Valgeau inc.	457 534,17 \$ (corrigé)
Bau-Québec ltée	465 298,54 \$
LV Construction	486 160,08 \$
Les Entreprises de construction Ventec inc.	497 134,98 \$
Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.)	497 258,75 \$ (corrigé)
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	549 595,60 \$ (corrigé)
C. F. Mormina inc.	555 436,75 \$
E2R inc.	609 106,91 \$ (corrigé)

ATTENDU que les erreurs corrigées dans les prix des soumissions de 7632495 Canada inc. R. & J. Vannicola, Valgeau inc., Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.), Les Entrepreneurs Bucaro inc. et de E2R inc. sont des erreurs de calcul et d'arrondi;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **7632495 Canada inc. R. & J. Vannicola** le contrat pour les travaux d'aménagement extérieur pour les aînés au parc Caron, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 18 juillet 2012, totalisant la somme de 419 984,62 \$, sous la supervision de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.

Le 20 août 2012

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1125195018 : 401 720,45 \$) :

6430.3011003.801150.07165.57201.000000.0000.141711.000000.15015.00000

ADOPTÉ.

CA12 08 0669

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA12 08 0670

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 9 h 04.

Maire

Secrétaire
